



Le Domaine du Taillé est situé au coeur d'un parc arboré de 100 hectares en Ardèche méridionale. Les bâtisses sont construites en pierre et en bois. Elles sont entourées de jardins fleuris et de larges espaces invitant aux activités extérieures. L'accueil familial propose une cuisine végétarienne au caractère provençal issue de produits frais et naturels qui proviennent en partie de culture biologique. Les personnes désirant organiser des stages ou séminaires axés sur les pratiques méditatives, sur les thérapies naturelles ou sur les activités artistiques trouveront en ce lieu les conditions les plus favorables.

Le domaine est également ouvert à tous ceux voulant passer simplement quelques jours dans un lieu propice au repos et au ressourcement.

Madame, Monsieur,

Vous avez réservé un séjour au Domaine du Taillé soit dans le cadre d'un stage, soit en accueil individuel. Nous vous souhaitons tout d'abord une bienvenue et tout le personnel du domaine s'efforcera de rendre votre séjour le plus agréable possible. Vous allez séjourner dans un endroit réservé aux pratiques méditatives et il est important de connaître ses règles de vie. Ainsi :

- Les dojos sont réservés exclusivement aux pratiques et doivent être laissés propres après chaque usage.
- Les sanitaires en commun sont à laisser propres après chaque utilisation.
- Les heures des repas doivent être respectées.
- Une petite et gentille participation est demandée à chacun et chacune pour débarrasser les tables après chaque service.
- Les arrivées doivent impérativement se faire avant 20h00. Dîner prévu vers 19h30. Pour les stages d'une semaine, l'arrivée est le dimanche à partir de 16h00.
- Toutes personnes inscrites pour le stage ou le séminaire doivent arriver pour le premier repas de la session. Le montant de l'hébergement qui est en pension complète commencera à partir de ce repas sans exception.

L'ACCES

Le Domaine du Taillé est situé à 60 Km de Valence et 10 Km d'Aubenas. La direction du taillé est indiquée dès le début de la départementale n° 356 après avoir quitté la D 104-304 (voir plan).

Si vous venez :

Par voiture : Prendre la sortie «Loriol" sur l'autoroute A7 et suivre la direction Aubenas N 104 (voir plan).

Par train : Valence est la gare la plus proche du centre. De Paris, prendre le T.G.V à la gare de Lyon en s'assurant qu'il dessert bien la gare de Valence.

Par car : A l'arrivée à Valence s'adresser à la compagnie des cars S.N.C.F (T.E.R) qui dessert les principales agglomérations entre Valence et Aubenas. Demandez au chauffeur du car de vous arrêter à l'arrêt facultatif "St Etienne de Boulogne/col d'Auriolles" qui se situe à 3 Km du centre et à 20ms avant Aubenas. Le dimanche, vous avez trois horaires de départ de Valence T.G.V en car : 12h06 / 15h26 / 19H26. Le trajet est de 1h45 jusqu'à notre arrêt. Prévenir de votre heure d'arrivée. Une voiture viendra vous chercher.

Pour toute information Allo TER 0 891 67 68 00 ou 04.75.81.72.62 ou 36/35

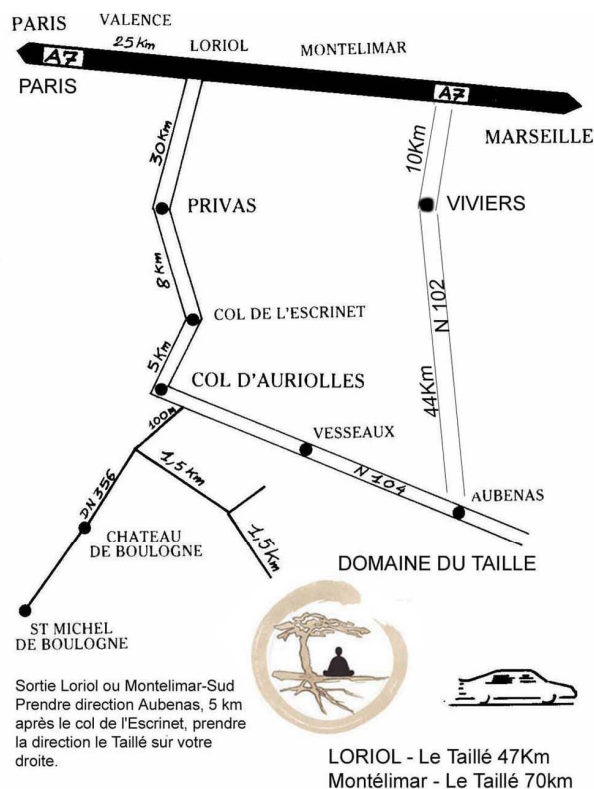
Arrivée : Dès votre arrivée au Domaine du Taillé adressez vous à la réception. Draps et couvertures sont fournis, mais pas les serviettes de bains.

Vous pouvez apporter des vêtements de sport. Il y a beaucoup de promenades à faire.

Prévoir une petite couverture ou grande serviette pour activités de pleine air.

Pensez également à prendre une lampe de poche.

En attendant de vous accueillir prochainement, nous vous adressons nos meilleures salutations.



COMMENT ACCEDER AU DOMAINE ?

LES TRANSPORTS:



La gare de Valence est la plus proche.
Plusieurs T.G.V effectuent quotidiennement
le trajet PARIS - VALENCE en 2h.



Les cars SNCF assurent la liaison VALENCE -
AUBENAS en 1h30. Arrêt col d'Auriolles.



Pour les personnes venant de pays étrangers.
Aéroport LYON - ST EXUPERY.

DOMAINE DU TAILLÉ

Jean d'Aulan

07200 VESSEAUX

Tél: 04.75.87.10.38

Fax: 04.75.87.19.30

@ : Domainedutaillé@wanadoo.fr